

Fermeture du Centre de réception des demandes de visa au Haïti

Après le 1^{er} novembre 2018, le CRDV n'acceptera plus de demandes et ne procédera plus à la collecte des données biométriques.

1^{er} novembre 2018

Dernier jour où ce CRDV acceptera des demandes et procédera à la collecte de données biométriques.

2 novembre 2018 au 29 novembre 2018

Pendant cette période, le CRDV restera ouvert pour que les client(e)s puissent récupérer leurs documents.*

29 novembre 2018

Dernier jour pour récupérer les documents au CRDV avant sa fermeture définitive.

* Un avis sera envoyé aux client(e)s lorsque leurs documents seront prêts à être récupérés.

Heures d'ouverture pour la récupération de documents :

Du 2 novembre 2018 au 23 novembre 2018

8H à 12H les lundi, mercredi et vendredi

12H à 16H les mardi et jeudi

Heures d'ouverture pour la récupération de documents :

Du 26 novembre 2018 au 29 novembre 2018

10H à 12H du lundi au jeudi

Tout document non réclamé au CRDV lors de la fermeture des bureaux le 29 novembre 2018 sera retourné au bureau d'IRCC le matin du 30 novembre 2018.

Comment cette fermeture m'affectera-t-elle?

Déposer une demande

Jusqu'au 1 ^{er} novembre 2018	À partir du 2 novembre 2018
Vous pouvez déposer votre demande, déposer votre passeport, payer vos frais et fournir vos données biométriques ici. Si votre demande est incomplète, elle peut vous être renvoyée par le CRDV.	Consultez le www.Canada.ca/Immigration pour savoir où déposer votre demande.

Envoyer une demande par la poste

Le CRDV acceptera les demandes complètes reçues par la poste avant 15h le 1^{er} novembre 2018.

Si une demande est reçue après le 1^{er} novembre 2018, elle sera renvoyée à l'expéditeur.

Si une demande est incomplète, elle pourrait être renvoyée à l'expéditeur par le CRDV.

Collecte de données biométriques

Vous pouvez fournir vos données biométriques dans notre CRDV jusqu'au 1^{er} novembre 2018. Pour savoir où fournir vos données biométriques après le 1^{er} novembre 2018, veuillez consulter le www.Canada.ca/biometrie.

Récupération de documents

Si le CRDV a reçu des documents en provenance du bureau d'IRCC par le 23 novembre 2018, il vous enverra un avis afin que vous veniez les récupérer.	Le CRDV ne recevra plus de documents de la part du bureau d'IRCC après le 23 novembre 2018.
Si vous avez reçu un avis, vous devez récupérer vos documents ici au plus tard le 29 novembre 2018.	Le bureau d'IRCC au Haïti organisera le renvoi des documents.
Vérifiez l'évolution de votre demande au www.csc-cvac.com/fr-HT/selfservice/status .	

Veuillez consulter le www.Canada.ca/Immigration pour savoir où et comment déposer une demande ou fournir vos données biométriques après le 1^{er} novembre 2018.